Université de Montpellier

Institut de Botanique.

7 Souvier 1919

à M; le Prof. E. CARTAILHAC, 5 rue de la Chaîne, Toulouse,



Cher et Vénéré Maître,

Notre ami commun, le Dr. Marc ROMIEU après possession, il y a quelques jours, d'un faisceau d'armes et d'une caisse d'objets ethnographiques qui vous sont destinés, conformément au désir exprimé maintes fois devant moi par GENNEVAUX et renouvelé à la veille de sa mort. Un cadre contenant quelques armes de pierre police emmanchées (de Polynésie) a été enlevée par mégarde par notre ami Mr Em. BONNET et placées à la Société archéologique; mais ne vous en troublez pas; Mr BONNET les tient à votre disposition et espère bien qu'une visite aussi prochaine que le permettront les moyens de communication améliorés sera l'occasion de la remise de ces objets.

Que trouverez-vous d'intéressant dans tout cela? Pas grand chose; rien peut-être. Nous avons fait ce qu'à désiré notre pauvre ami; mais nous n'aurions osé vous faire cet envoi si telle n'avait pas été sa volonté.

Si Mr ROMIEU ne les avait emportés, je leur aurais bien volontiers accordé l'hospitalité dans mon modeste domicile, nourrissant ainsi l'espoir que vous seriez venu me les réclamer un jour.

Je me suis préoccupé déjà de la question posée par vous à Mme BARBAZA au sujet des os de Baleine; j'ai fait aussi une demande à Mr ROMAN, de Lyon, à qui ont été confiées, les notes concernant les Cétacés fossiles. Si la note existe et parait à peu près rédigée, la Société archéologique lui donnera place dans ses mémoires.

Notre ami GENNEVAUX ne saurait être remplacé; sa perte est irréparable. Nous chercherons à former des jeunes, comme il aimait tant à en former.

Vous nous y aiderez de votre mieux en nous donnant l'occasion d'étudier vos travaux intéressants à tant de titres et qui ont tant d'attrait pour le professeur qu'est/

Votre très respectueusement dévoué.

Ch Hahault.